

Éducation et Apprentissage de la petite enfance Manitoba

BULLETIN D'INFORMATION

Hiver 2026



À l'intérieur :

Annonces du Ministère



Mises à jour concernant l'apprentissage et la garde de la petite enfance



Mise à jour sur l'enseignement de la maternelle à la 12^e année



Leadership - Mises à jour et rappels



Message de la sous-ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba

A lors que nous abordons la saison hivernale et approchons de la fin d'une autre année, j'aimerais remercier du fond du cœur toutes les personnes qui travaillent dans les secteurs de l'éducation et de l'apprentissage de la petite enfance au Manitoba. Votre dévouement continu – dans les salles de classe, dans les garderies, au sein des programmes communautaires ou dans les rôles de soutien – permet aux enfants et aux élèves de l'ensemble de la province de se sentir valorisés, inclus et soutenus dans la réalisation de leur plein potentiel.

Dans la présente édition du bulletin, vous trouverez des mises à jour sur nos progrès collectifs et sur le travail considérable réalisé dans le secteur de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance et le secteur de la maternelle à la 12^e année. Le lancement de la stratégie de recrutement et de maintien en poste, ainsi que les augmentations salariales historiques et l'incitatif de « retour au travail » qui vise à réintégrer dans la profession les anciens éducateurs et éducatrices de jeunes enfants témoignent de notre volonté de recruter du personnel pour répondre à la demande croissante de places de garde. En outre, les récents Prix pour l'excellence en éducation de la petite enfance ont récompensé des éducatrices et éducateurs exceptionnels pour leur contribution au développement et à l'apprentissage des enfants – une reconnaissance de leur rôle essentiel dans la vie des plus jeunes.

Pour les enfants de la maternelle à la 12^e année, l'introduction d'une nouvelle ressource pédagogique sur l'Holocauste, l'élaboration d'un cours d'éducation sur les traités pour la 12^e année et une nouvelle formation au leadership pour les dirigeants scolaires dans les programmes d'immersion française témoignent de notre engagement commun en faveur d'un enseignement inclusif et de qualité élevée. L'adoption du projet de loi 225, Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (dépistage précoce des difficultés en lecture), axé sur l'amélioration de la littératie et de la réussite en classe, renforce nos efforts collectifs visant à favoriser des environnements d'apprentissage sûrs, respectueux et encourageants pour tous les élèves.

Dans le cadre de mes nouvelles fonctions de sous-ministre, je tiens à exprimer ma gratitude pour l'accueil chaleureux qui m'a été réservé et pour le soutien constant de mes collègues au sein du Ministère et dans les différents secteurs. Je me réjouis de pouvoir m'appuyer sur les bases solides établies par mes prédécesseurs au moment d'entamer ensemble cette nouvelle année pour préparer les enfants et les élèves à la réussite depuis la petite enfance jusqu'à l'obtention d'un diplôme.

Sincères salutations,

Mona Pandey
Sous-ministre
Éducation et Apprentissage de la petite enfance

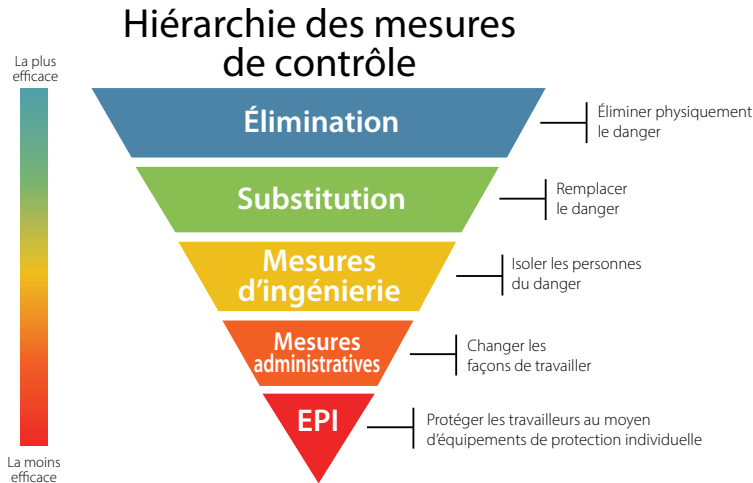




Annonces du Ministère

Prévention des infections dans les établissements de garde d'enfants et les écoles

Les mesures de prévention et de contrôle des infections sont importantes pour empêcher la transmission des infections dans les établissements de garde d'enfants et les écoles. La ressource [Pratiques de base : Guide pour la création d'un environnement sain et la prévention des infections dans les établissements de garde d'enfants et les écoles](#) a été élaborée pour présenter les mesures fondamentales de prévention et de contrôle des infections dans ces environnements.



L'un des principes énoncés dans le document est la **hiérarchie des mesures de contrôle** (pages 10 à 13). Ce principe consiste en une approche hiérarchisée des mesures et des interventions (de la plus efficace à la moins efficace) utilisées pour réduire la propagation des maladies.

- **Élimination** : Élimine le risque d'exposition à un microbe à la source. Il s'agit notamment de rester à la maison quand on est malade. C'est la solution privilégiée pour protéger les enfants, les élèves et le personnel.
- **Substitution** : Lorsqu'il est impossible d'éliminer une source d'infection, des mesures de substitution doivent être mises en œuvre pour réduire ou maîtriser le risque d'exposition à une maladie.
 - En cas de suspicion de maladie d'origine alimentaire, privilégiez des collations préemballées plutôt que des produits en libre-service.
- **Mesures de contrôle techniques** : Réduction du risque d'exposition aux microbes par l'application de stratégies concernant la structure de l'immeuble et la ventilation.
 - Conception, rénovation et construction (lavabos pour le lavage des mains, circulation de l'air dans les pièces et barrières physiques)
 - Chauffage, ventilation et climatisation (augmentation du renouvellement de l'air et maintien d'un taux d'humidité approprié)
 - Contrôle à la source (étiquette respiratoire, hygiène des mains, politiques de maintien à domicile en cas de maladie)
- **Mesures de contrôle administratives** : Les mesures de contrôle administratives consistent en des politiques et en des procédures visant à prévenir l'exposition aux microbes (et donc leur propagation).
 - Sensibilisation et formation du personnel concernant les pratiques de base et les autres politiques et procédures liées à la prévention et au contrôle des infections (hygiène des mains, étiquette respiratoire).
 - Calendriers de nettoyage, d'assainissement et de désinfection de l'environnement indiquant les responsabilités de chacun.
- **Équipement de protection individuelle** : Bien que l'utilisation d'un EPI soit la mesure de contrôle la plus visible, c'est la moins robuste et elle ne devrait pas être considérée comme la seule forme de prévention. L'équipement doit être utilisé en combinaison avec des mesures de contrôle de niveau supérieur. Les EPI constituent une barrière physique entre les personnes.
 - Comprend les gants, les blouses et les protections du visage (masques, écrans faciaux).

Il incombe à l'établissement de garde d'enfants ou à l'école d'évaluer en permanence le risque d'infection et de déterminer les mesures de contrôle à mettre en œuvre pour empêcher la propagation des microbes. Rendez-vous sur la page [Pratiques de base](#) sur le site Web du Ministère pour consulter les documents et les ressources, et pour accéder aux affiches. Cette page Web offre de l'information pour réduire le risque de propagation de maladies transmissibles dans les établissements de garde d'enfants et les écoles.



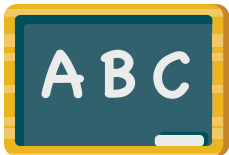
Annonces du Ministère (suite)

Un nouveau site Web sur le rôle parental au Manitoba soutient les familles et les fournisseurs de services de garderie

Le ministère de la Santé, des Aînés et des Soins de longue durée a lancé [Être parent au Manitoba](#), une nouvelle ressource en ligne qui offre des renseignements actualisés et fondés sur des données probantes aux parents du Manitoba axés sur la grossesse et l'éducation des enfants jusqu'à l'âge de cinq ans.

Conçu pour soutenir les familles et les professionnels, [Être parent au Manitoba](#) vise à servir de centre actif et actualisé qui relie les familles à de l'information fiable sur la santé ainsi qu'à d'autres mesures de soutien financées par le gouvernement et ressources communautaires. Le site propose plus de 120 articles rédigés en collaboration avec des experts cliniques et couvrant des sujets tels que le sommeil en toute sécurité, les maladies infantiles, la nutrition, les familles autochtones et la santé mentale et le bien-être. Le contenu est régulièrement mis à jour, facile à imprimer et offert dans plus de 200 langues par l'entremise de Google Traduction.

Le personnel et les partenaires du secteur sont invités à consulter le site, à le faire connaître à leurs collègues et à leurs familles, et à explorer le large éventail de renseignements mis à leur disposition pour aider à renforcer l'apprentissage, la santé et le bien-être des jeunes enfants dans l'ensemble de nos communautés. Pour en savoir plus, consultez le [communiqué](#) du gouvernement du Manitoba.



Mises à jour concernant l'apprentissage et la garde de la petite enfance

Progrès en matière de garde d'enfants – Créer des liens communautés-écoles

À l'occasion du Mois du développement de carrière et de la main-d'œuvre, en novembre dernier, le Ministère a élargi ses activités de sensibilisation pour promouvoir les carrières dans le domaine de l'éducation de la petite enfance. Les sessions d'information « Devenez un éducateur ou une éducatrice des jeunes enfants » offrent aux fournisseurs de services l'information dont ils ont besoin pour promouvoir la profession et partager avec leurs clients les renseignements les plus récents sur les carrières dans l'éducation de la petite enfance. Consultez la liste des séances d'information et des événements à venir [ici](#).

De nouvelles lignes directrices pour les garderies situées dans les mêmes locaux que des écoles en construction peuvent désormais être consultées. Au cours des prochains mois, les représentants du Ministère communiqueront directement avec les représentants des divisions scolaires de la province au sujet de ces lignes directrices afin de minimiser les obstacles et de faire progresser les efforts collectifs d'aménagement et d'exploitation des nouvelles écoles et garderies situées dans les mêmes locaux.



Mises à jour concernant l'apprentissage et la garde de la petite enfance (suite)

Lancement d'une nouvelle stratégie de la main-d'œuvre en apprentissage et en garde de la petite enfance

En plus d'augmenter le nombre de places de garde, le Manitoba a lancé la stratégie [Salaires plus élevés, bons emplois, plus de services de garde d'enfants](#) [Stratégie manitobaine de la main-d'œuvre en apprentissage et en garde de la petite enfance](#). La stratégie s'articule autour de trois piliers :

- Recruter davantage de personnes dans les carrières liées à l'éducation de la petite enfance et diversifier la main-d'œuvre;
- Promouvoir les carrières à long terme dans le secteur de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance au Manitoba, en soutenant le perfectionnement professionnel et le développement du leadership;
- Rehausser le statut professionnel d'éducateur des jeunes enfants et transformer la perception du public.

La stratégie comprend un certain nombre d'initiatives lancées en partenariat avec le gouvernement du Canada, telles que l'investissement dans des salaires équitables, y compris les augmentations salariales historiques adoptées en mai 2025 qui ont augmenté les salaires des EJE de première ligne jusqu'à 5 \$ de l'heure, et le nouvel [Incitatif de retour au travail des EJE](#) qui offre 5 000 \$ aux professionnels admissibles qui reprennent un poste à temps plein dans un établissement d'apprentissage et de garde d'enfants à but non lucratif autorisé ou une garderie à domicile autorisée au Manitoba.

La stratégie décrit bon nombre d'autres initiatives visant à accroître et à soutenir la main-d'œuvre, notamment les Prix du Manitoba pour l'excellence en éducation de la petite enfance, l'amélioration des parcours de certification, l'extension des mesures de soutien à la formation et au perfectionnement professionnel, etc.

Pour découvrir la Stratégie manitobaine de la main-d'œuvre en apprentissage et en garde de la petite enfance, consultez le site www.gov.mb.ca/education/childcare/students_workforce/wfs.fr.html.

Le Manitoba incite au recrutement d'anciens EJE

Le 25 novembre 2025, le Ministère a lancé [l'Incitatif de retour au travail des éducatrices et éducateurs de jeunes enfants](#) qui offre aux EJE admissibles une subvention de 5 000 \$ pour revenir travailler à temps plein dans un établissement d'apprentissage et de garde d'enfants à but non lucratif autorisé ou une garderie à domicile autorisée au Manitoba.

Cet incitatif aide les établissements de garde d'enfants à but non lucratif du Manitoba à recruter des EJE qualifiés et passionnés en encourageant celles et ceux qui ont quitté les établissements d'apprentissage et de garde d'enfants autorisés à revenir y travailler à temps plein. Le financement de l'Incitatif de retour au travail des EJE est assuré en vertu de l'Accord entre le Canada et le Manitoba sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'Incitatif de retour au travail des EJE, consultez le site www.gov.mb.ca/education/childcare/students_workforce/recruit_incentive.fr.html.

Amélioration de l'accès aux services de garde

En date de novembre 2025, le Manitoba avait atteint 50 % de son objectif commun de 23 000 nouvelles places de garde pour les enfants de moins de sept ans. Plus de 5 400 places étaient déjà ouvertes et plus de 6 100 places étaient réservées, pour un total de plus de 11 500 nouvelles places pour les enfants de 0 à 6 ans, et des milliers d'autres étaient en cours d'ouverture. Grâce aux investissements provinciaux, plus de 4 450 places pour les enfants d'âge scolaire ont été ouvertes et près de 900 réservées. Au total, plus de 9 850 places étaient ouvertes et plus de 7 000 réservées, pour un total de plus de 16 850 places pour les enfants de douze ans et moins dans tout le Manitoba.

Grâce au financement accordé dans le cadre de l'accord et du plan d'action relatifs au financement sur l'infrastructure pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, les gouvernements du Canada et du Manitoba investiront jusqu'à 20,9 millions de dollars dans le cadre du Projet d'infrastructure pour la santé et la garde d'enfants, afin de créer plus de 300 nouvelles places pour les enfants de moins de sept ans dans trois établissements de santé répartis dans deux régions de santé où la demande est forte. Parmi ces investissements figure la construction d'une nouvelle garderie au Riverview Health Centre, qui offrira 80 nouvelles places (16 pour les nourrissons et 64 pour les enfants d'âge préscolaire) dans le sud de Winnipeg, annoncée en [octobre](#).

Pour en savoir plus sur les efforts déployés pour créer des places de garde au Manitoba, consultez le plus récent communiqué ou visitez le www.manitoba.ca/education/childcare/resources/spacecreation.fr.html.

Revenez avec vos compétences et vos expériences à la garde de la petite enfance

Incitatif de retour au travail des éducatrices et des éducateurs de jeunes enfants

Les éducatrices et les éducateurs de jeunes enfants peuvent recevoir jusqu'à 5 000 dollars pour revenir au travail à plein temps dans un centre de garde d'enfants autorisé à but non lucratif ou dans une garderie familiale autorisée.

Avec des salaires et des avantages sociaux concurrentiels, ainsi que des possibilités d'avancement professionnel, il y a jamais eu de meilleur moment pour commencer une carrière en services de garde d'enfants et élever le statut de la profession d'un enfant.

Numérisez le code QR pour en savoir plus et faire la demande pour l'incitatif de retour au travail.

Canada Manitoba



Mises à jour concernant l'apprentissage et la garde de la petite enfance (suite)

Prix du Manitoba pour l'excellence en éducation de la petite enfance

La cérémonie inaugurale de remise des Prix du Manitoba pour l'excellence en éducation de la petite enfance s'est déroulée au palais législatif du Manitoba le 28 novembre 2025.

Douze EJE ont été récompensées pour leurs réalisations exceptionnelles et ont reçu un certificat de Wab Kinew, premier ministre du Manitoba, et Tracy Schmidt, ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance.

Les Prix du Manitoba pour l'excellence en éducation de la petite enfance récompensent les éducatrices et éducateurs des jeunes enfants qui jouent un rôle essentiel dans la vie des enfants de moins de 12 ans. Les prix rendent hommage aux professionnelles et professionnels de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants qui adhèrent à des normes d'excellence en matière d'éducation de la petite enfance, et reconnaissent les fournisseurs de services de garderie à domicile pour leurs contributions à l'épanouissement et au développement des enfants. Les lauréates et lauréats de cette année sont :

Éducateur exceptionnel ou éducatrice exceptionnelle en éducation de la petite enfance

Zen Rio Quinsaat

Fort Rouge Co-op Day Nursery, Winnipeg

Elizabeth Dryden

Tuxedo Preschool Education Centre, Winnipeg

Laura Remillard

Souris Cooperative Daycare Centre, Souris



Madame Tracy Schmidt, ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance et Tyler Blashko, député de Lagimodière, se sont joints aux lauréats qui ont posé fièrement avec leurs certificats lors de la cérémonie.

(Crédit pour la photo : Thomas Fricke)

Éducateur exceptionnel ou éducatrice exceptionnelle en éducation de la petite enfance (Autochtone)

Amanda Johnson

Inspired by Wonder, Winnipeg

Éducateur exceptionnel ou éducatrice exceptionnelle en éducation de la petite enfance (Francophone)

Charlotte McPherson

La Garderie Arc-en-Ciel, Notre-Dame-de-Lourdes

Travail collaboratif en éducation de la petite enfance

Amaia Zenon Goldaraz, Kara Booth et Marina Lisak

Tova Vicker Child Care Centre, Winnipeg

Prix d'excellence en leadership

Ioulia Berdnikova

University of Winnipeg Students' Association Day Care Centre, Winnipeg

Prix du premier ministre pour l'excellence en éducation de la petite enfance

Amanda Johnson

Inspired by Wonder, Winnipeg

Prix d'environnement d'apprentissage de la petite enfance à domicile exemplaire

Jean Sangalang

Winnipeg

Shannon Trickett

Winnipeg

Ginette Simard

Winnipeg

Chaque lauréat a également reçu un chèque de 500 \$ en reconnaissance de ses réalisations.

Félicitations aux lauréats et aux candidats de cette année pour leur dévouement et leur travail exemplaires auprès des enfants du Manitoba.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la page : https://manitoba.ca/education/childcare/students_workforce/eceawards.fr.html.



Projet de loi 225 : Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (dépistage précoce des difficultés en lecture)

Exigence législative relative au dépistage précoce des difficultés en lecture – entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2026

Le gouvernement du Manitoba a adopté [le projet de loi 225 : Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques](#) (dépistage précoce des difficultés en lecture). Ce projet de loi exige que chaque élève dans la province bénéficie d'un dépistage précoce en lecture afin de déterminer et de traiter les éventuelles difficultés.

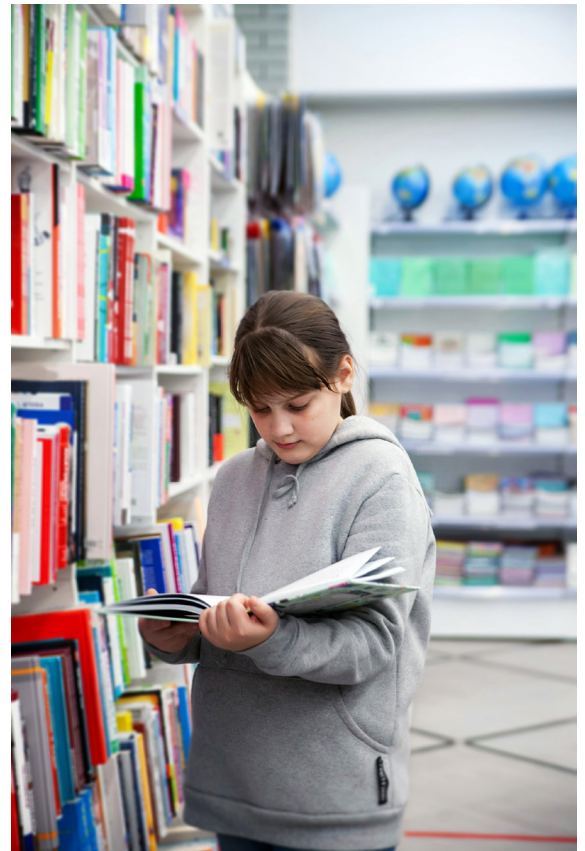
Le projet de loi 225 établit un cadre universel de dépistage précoce des difficultés en lecture pour tous les élèves de la maternelle à la 4^e année, qui exige :

- un dépistage précoce systématique des difficultés en lecture de la maternelle à la 4^e année, à l'aide d'outils normalisés et fondés sur des données probantes qui satisfont aux critères établis par le ministre;
- deux évaluations annuelles au cours d'au moins trois des cinq premières années scolaires, afin d'identifier les élèves présentant un risque de futures difficultés en lecture, y compris de dyslexie;
- des communications avec les parents par le biais des bulletins de notes, afin que les familles soient régulièrement informées des progrès de leur enfant;
- un soutien continu et un suivi des progrès pour les élèves identifiés comme ayant besoin d'aide supplémentaire.

Les divisions scolaires mettent pleinement en œuvre et/ou ont commencé à tester des outils de dépistage précoce des difficultés en lecture fondés sur des données probantes, la mise en œuvre complète de ces outils dans toutes les divisions scolaires étant prévue pour l'année scolaire 2026-2027. Merci au secteur et aux partenaires de travailler avec le gouvernement du Manitoba pour améliorer les résultats en matière de littératie et la réussite scolaire des élèves dans l'ensemble de la province.

Le projet de loi 225 a initialement été présenté sous le nom de Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (dépistage systématique des troubles d'apprentissage) et a été renommé au cours du processus législatif.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le [communiqué de presse](#).





Projet de loi 40 : Loi sur les activités scolaires soulignant notamment l'« Ô Canada » et la reconnaissance des territoires et des traités (modification de la Loi sur l'administration scolaire et de la Loi sur les écoles publiques)

Toutes les dispositions du [Projet de loi 40](#) sont entrées en vigueur à la date de la sanction royale, à l'exception de l'article 7 concernant les lignes directrices sur la reconnaissance des territoires et des traités, qui entrera en vigueur le 1^{er} septembre 2026.

- Modernisation et simplification des lois – entrée en vigueur à la date de la sanction royale (6 novembre 2025)
- Lignes directrices sur la reconnaissance des territoires et des traités – entrée en vigueur prévue le 1^{er} septembre 2026

Cette loi modernise et simplifie la Loi sur l'administration scolaire et la Loi sur les écoles publiques, et favorise la réconciliation dans le système éducatif manitobain de la maternelle à la 12^e année en imposant l'usage des reconnaissances des territoires et des reconnaissances des traités dans les écoles publiques de la province.

Modifications apportées par ce projet de loi à la Loi sur l'administration de l'éducation :

- dissolution du conseil consultatif, inactif depuis de nombreuses années;
- abrogation des règlements *Religious Exercises in Schools Regulation* et Règlement sur les manifestations patriotiques dans les écoles, qui supprime ainsi l'obligation de chanter « God Save the King » tous les jours d'école.

Modifications apportées par ce projet de loi à la Loi sur les écoles publiques :

- obligation pour les commissions scolaires d'élaborer et de mettre en œuvre des lignes directrices écrites sur la reconnaissance des territoires et la reconnaissance des traités;
- suppression des dispositions portant sur les exercices religieux, qui ont été déclarés inconstitutionnels;
- inclusion dans la Loi de l'obligation de faire chanter « Ô Canada » et de tenir des activités soulignant la citoyenneté, et de l'exigence pour les écoles d'organiser des activités soulignant le jour du Souvenir chaque année un jour d'école tombant pendant la période du 4 au 10 novembre.





Lancement du nouveau cours d'éducation sur les traités en 12^e année

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba, en partenariat avec la Commission des relations découlant des traités du Manitoba, est heureux d'annoncer le lancement du nouveau cours de 12^e année intitulé *Land and Treaties: Rights and Responsibilities*, cours d'un crédit offert à compter de septembre 2025. Élaboré à l'origine par la Commission des relations découlant des traités du Manitoba comme un cours à l'initiative des écoles, il a été restructuré pour s'aligner sur les structures des programmes d'études provinciaux. Le cours a été officiellement présenté au Centre Agowiidiwinan à La Fourche le 8 octobre, célébration marquant une étape importante dans l'éducation sur les traités au Manitoba. Ce cours permet aux élèves d'étudier l'importance historique et contemporaine des traités au Manitoba et met l'accent sur les responsabilités partagées et les relations respectueuses entre les peuples autochtones et les populations non autochtones. Les élèves développent une pensée critique, la capacité de prendre des décisions éthiques et des compétences citoyennes, autant d'acquis essentiels pour appuyer la vérité et la réconciliation, la durabilité et les droits de la personne.



Au deuxième rang (de gauche à droite), Mona Pandey, sous-ministre, Loretta Ross, commissaire à la Commission des relations découlant des traités du Manitoba, et Gail Flett, coordonnatrice des relations découlant des traités à l'Assembly of Manitoba Chiefs (AMC). Au premier rang (de gauche à droite), Harry Bone, président de la Commission des relations découlant des traités du Manitoba et du Conseil des Aînés de l'AMC, Florence Paynter, membre de la Commission des relations découlant des traités du Manitoba et du Conseil des Aînés de l'AMC.



Le programme *Rise Up: Youth Leadership*

Les 25 et 26 septembre 2025, la Division de l'excellence autochtone a lancé le programme *Rise Up: Youth Leadership*, qui offre aux jeunes des possibilités de stage en qualité de responsables débutants dans 13 organisations communautaires dans des collectivités urbaines, rurales et du nord du Manitoba au cours de l'année scolaire 2025-2026. Le programme est conçu pour aider les jeunes à développer leur confiance en eux, à se préparer à l'emploi et à se réengager dans les études.

Les journées du leadership, ludiques et interactives, ont réuni une cohorte de jeunes et des organisations partenaires pour qu'ils apprennent à se connaître. Pendant deux jours, les jeunes ont participé à une série d'activités, notamment une rencontre avec le premier ministre et la ministre Schmidt à l'Assemblée législative du Manitoba, une expérience d'apprentissage pratique avec le groupe de tambours à main africain de Peaceful Village et une initiation aux mouvements de la danse hip-hop avec Graffiti Art Gallery. Les élèves ont également pu écouter un certain nombre de conférenciers motivants issus de la communauté et du secteur des affaires représentant le leadership des jeunes.

Une fois les stages rémunérés des jeunes terminés avec succès, une cérémonie de remise des diplômes aura lieu en juin 2026.



Rencontre des jeunes participant au programme *Rise Up* avec le premier ministre à l'Assemblée législative du Manitoba le 25 septembre 2025



Le programme *Rise Up: Youth Leadership* – Journée de lancement du programme le 25 septembre 2025. Jeunes participant au programme *Rise Up*, mentors et représentants d'organisations à l'Assemblée législative du Manitoba dans le bureau du premier ministre.

Nouvelle ressource pédagogique d'éducation sur l'Holocauste

Pour aider les éducateurs et les jeunes à lutter contre toute forme de haine et pour approfondir la compréhension de l'histoire, de l'inclusion et des droits de la personne, le Ministère a élaboré le document [Éducation sur l'Holocauste – un guide à l'intention des enseignants](#). En combinaison avec des résultats d'apprentissage améliorés dans les programmes d'études sociales des 6^e, 9^e et 11^e années, cette ressource aidera les enseignants à guider les élèves dans un examen critique des causes et des conséquences de l'Holocauste, en mettant l'accent sur les leçons à en tirer pour rendre le monde d'aujourd'hui meilleur.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le [communiqué de presse](#).



Favoriser la littératie médiatique dans les écoles

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba a le plaisir d'annoncer le lancement d'une [ressource gratuite en littératie médiatique](#) élaborée en partenariat avec le Free Press et la Division scolaire de Winnipeg.

Cette première édition comprend une [trousse de démarrage pour le journalisme à l'école](#), un [outil de création de journaux scolaires](#) et un [kiosque à journaux pour les travaux des élèves](#) ainsi qu'une zone où [rechercher les actualités en fonction des matières scolaires](#). Des ressources pédagogiques supplémentaires sont également offertes à la section Free Press 101 du site, dans lesquelles les étudiants peuvent découvrir les normes d'un journalisme de qualité et d'une narration véridique et les mettre en pratique.

Dans le futur, la ressource sera enrichie d'expériences d'apprentissage et de vidéos sur des concepts propres à la littératie médiatique tels que la sécurité en ligne, la désinformation et les préjugés dans les médias. Vous trouverez de plus amples renseignements [ici](#).

Le travail sur la version française du site est bien avancé, et le Free Press a supprimé le péage informatique de dizaines d'articles en français et en anglais les plus adaptés à une utilisation scolaire et enrichit chaque jour cette bibliothèque gratuite de nouvelles ressources.

Pour en savoir plus ou si vous souhaitez présenter la ressource dans votre division scolaire, veuillez communiquer avec nous à l'adresse suivante curr_impl@gov.mb.ca.

Expérimentation de nouveaux programmes d'études d'English Language Arts (de la 1^{re} à la 8^e année) et de Français arts langagiers (de la maternelle à la 8^e année) dans le cadre du Programme d'immersion française

Le Bureau de l'éducation française renouvelle les programmes d'études d'English Language Arts (de la 1^{re} à la 8^e année) et de Français Arts Langagiers (de la maternelle à la 8^e année) dans le cadre du Programme d'immersion française. Les programmes d'études renouvelés introduiront de nouveaux apprentissages et des progressions de comportements observables qui répondent aux besoins de chaque élève, harmoniseront les apprentissages des deux cours, tireront profit des transferts linguistiques qui se produisent entre l'anglais et le français ainsi que d'autres langues parlées par les élèves et soutiendront les enseignants dans la planification, l'enseignement et l'évaluation de la langue et de la littératie à tous les niveaux scolaires et à tous les stades de développement.

Les programmes renouvelés refléteront les connaissances contemporaines et les approches modernes utilisées pour enseigner les langues et de la littératie et s'aligneront sur les principales lignes directrices du Ministère, notamment les *Principes directeurs pour une approche compréhensive de l'enseignement de la lecture au Manitoba* (2023) et la *Politique d'immersion française au Manitoba* (2023).

L'expérimentation des programmes renouvelés a commencé à l'automne 2025, et le soutien à la mise en œuvre du Ministère se poursuivra tout au long de l'année scolaire 2025-2026.



Mise à jour sur la formation au leadership dans le Programme d'immersion française

La Revue de l'éducation en langue française (2013-2018) et les consultations menées en 2019-2020 auprès des responsables de l'immersion française dans l'ensemble du Manitoba ont fait ressortir le besoin de soutien professionnel des leaders du Programme d'immersion française. Pour répondre à ce besoin, le Bureau de l'éducation française a commencé à offrir une formation professionnelle aux directeurs et directeurs adjoints qui débutent dans leur rôle de leader du Programme d'immersion française en 2022-2023.

La Série d'apprentissage professionnel pour les leaders débutant dans le Programme d'immersion française aide les directeurs, les directeurs adjoints et les autres dirigeants scolaires à réfléchir à la question suivante : Qui suis-je en tant que leader de l'immersion française et quel est mon rôle dans l'appui du programme? Le but de cette série d'apprentissage professionnel de deux ans est de développer les connaissances, les capacités et la confiance en eux des participantes et des participants afin qu'ils puissent mettre en œuvre le Programme d'immersion française dans leurs écoles conformément à la Politique d'immersion française au Manitoba (2023).

Le programme a réussi à renforcer la confiance des dirigeants scolaires dans la mise en œuvre du Programme d'immersion française dans leurs écoles. De 2022-2023 à 2024-2025, le pourcentage des participants au programme estimant que leur confiance en tant que leader du Programme d'immersion française était « élevée » est passé de 24 % à 84 %. Soixante-quatre (64) leaders de 18 des 23 divisions du Manitoba qui offrent le Programme d'immersion française ont participé.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou en savoir plus sur les prochaines séances de formation, [cliquez ici](#) ou communiquez avec Sandra Drzystek à l'adresse Sandra.Drzystek@gov.mb.ca.

Lancement de ressources en langue française pour les jeunes 2SLGBTQ

Le 14 novembre 2025, l'Université de Saint-Boniface, en partenariat avec des intervenants communautaires, a lancé de nouvelles ressources créées par et pour les jeunes francophones 2SLGBTQ+. Cette initiative a été soutenue par la Direction des ressources éducatives françaises (DREF) du Bureau de l'éducation française, et les ressources seront accessibles pas son intermédiaire.

Les nouvelles ressources, élaborées par l'Université de Saint-Boniface, la Division scolaire franco-manitobaine, le Centre de Santé de Saint-Boniface et le Bureau d'éducation française, sont alignées sur les programmes d'éducation aux arts et à la santé du Manitoba et combleront les lacunes de longue date dans les ressources destinées à soutenir le bien-être des jeunes francophones 2SLGBTQ+ et de leurs pairs.



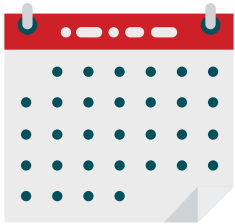
Mise à jour sur l'enseignement de la maternelle à la 12^e année *(suite)*

Prévue au début de l'année 2026 : enquête sur les comportements de santé des jeunes d'âge scolaire

L'enquête sur les comportements de santé des jeunes d'âge scolaire sera mise en œuvre au Manitoba en 2026. Le Ministère s'associe de nouveau à l'Université Queen's pour proposer l'enquête au cours de cette année scolaire, sans frais pour les divisions scolaires du Manitoba.

L'enquête HBSC est un questionnaire international administré dans les écoles, conçu pour surveiller la santé et le bien-être des élèves de 11 à 15 ans de la 6^e à la 10^e année. L'enquête est administrée dans 51 pays tous les quatre ans et fournit des données qui reflètent les tendances actuelles en matière de santé des adolescents et de comportements à risque au fil du temps. L'enquête permet d'examiner le rôle des écoles, des familles, des pairs et de l'environnement numérique dans l'évolution des résultats en matière de santé et de l'engagement scolaire.

Les détails de la mise en œuvre de l'enquête en 2026 seront envoyés aux divisions scolaires très bientôt. Consultez le site <https://www.queensu.ca/hbsc/fr> pour en savoir plus sur l'enquête et communiquez avec la Direction de soutien à l'inclusion à l'adresse suivante pssbinfo@gov.mb.ca pour toute question concernant la mise en œuvre en 2026.



Leadership - Mises à jour et rappels

Leadership – Mises à jour

Le cabinet de la ministre accueille une nouvelle cadre

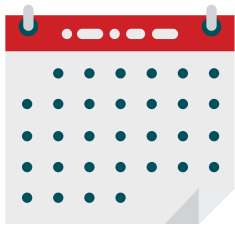
Debbie Gault a intégré le Ministère à titre de nouvelle directrice de cabinet de la ministre le 22 septembre 2025. Debbie vient du ministère de l'Éducation postsecondaire et de la Formation, où elle était attachée de direction du sous-ministre. Debbie a travaillé pour ce ministère pendant les six dernières années où elle est revenue à Winnipeg après avoir vécu 20 ans en Alberta.

Le cabinet de la sous-ministre accueille une nouvelle conseillère principale par intérim

Mallory Light a intégré le cabinet de la sous-ministre en tant que conseillère principale par intérim le 18 novembre 2025. Auparavant, Mallory était responsable de la politique et de la planification au sein de la Direction de l'apprentissage et des résultats dans le bureau de la directrice administrative. Mallory apporte avec elle une richesse de connaissances et d'expérience en leadership acquise au sein du gouvernement et a été un membre à part entière de l'équipe de direction de la Division de la réussite scolaire et de l'inclusion au cours des deux dernières années.

La Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance accueille une nouvelle directrice par intérim

Shelly Marques a pris ses fonctions de directrice intérimaire, Politique stratégique et relations intergouvernementales, le mardi 14 octobre 2025, au sein de la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance. Shelly est EJE III et compte plus de vingt-cinq ans d'expérience dans le secteur des services de garde des jeunes enfants du Manitoba. Elle travaille à la Division depuis 2016, où elle a occupé une variété de postes, allant de spécialiste de l'amélioration de la qualité à analyste principale des politiques en passant par conseillère en formation de la main-d'œuvre. Shelly est titulaire d'un diplôme en éducation de la petite enfance du Collège Red River et d'un baccalauréat ès arts avec majeure en études développementales de l'Université de Winnipeg; elle est actuellement inscrite au programme de maîtrise en éducation de la petite enfance à l'Université de la Colombie-Britannique.



Leadership - Mises à jour et rappels *(suite)*

La Division de l'excellence autochtone en éducation accueille une nouvelle directrice adjointe à la Section des relations entre l'école et la collectivité

Kate McNeil a intégré la Division de l'excellence autochtone en éducation à titre de nouvelle directrice adjointe à la tête de la Section des relations entre l'école et la collectivité le 27 octobre 2025. Auparavant, Kate était conseillère principale auprès de la sous-ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance. Nous sommes ravis que Kate poursuive son parcours de leadership au sein du Ministère.

La Division de l'excellence autochtone en éducation accueille un nouveau directeur

Jordan Bighorn a intégré la Division de l'excellence autochtone à titre de directeur le 3 novembre 2025. Né à Seattle, Jordan est d'origine Lakota, issu des tribus Assiniboine et Sioux de Fort Peck situées dans l'est du Montana. Jordan a passé la majeure partie de son enfance sur les terres du ranch de ses grands-parents maternels à Walla Walla, dans l'État de Washington. C'est là que son grand-père Philip Lane père lui a appris à écouter et à observer la terre, à interagir avec elle, à respecter l'équilibre des relations par l'entremise des chevaux et à comprendre l'essence des pratiques culturelles traditionnelles pour les transmettre à la génération suivante.

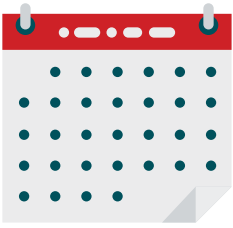
En 2006, Jordan a été appelé sur le territoire visé par le Traité 1 pour créer un foyer avec son épouse, Meleyna. Jordan a d'abord trouvé du travail au Southeast Collegiate, où le fait de servir des jeunes Autochtones du nord du Manitoba a rempli sa vie d'un nouvel élan et d'un nouveau sens. Jordan s'est ensuite mis au service de la communauté bahá'íe au Canada en soutenant un programme de cercles de partage dans une école primaire locale. Enfin, en 2014, Jordan a été engagé par la Community Education Development Association (CEDA) à titre de gestionnaire du programme Pathways avant de devenir directeur général de la CEDA en 2023. Jordan est fort d'une grande expérience et d'un engagement profond auprès des jeunes et de la communauté autochtones.

Activités à venir et rappels

Les bureaux du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance seront fermés aux dates suivantes :

- Noël – jeudi 25 décembre 2025
- Lendemain de Noël – vendredi 26 décembre 2025
- Jour de l'An 2026 – jeudi 1^{er} janvier 2026

Les établissements de garde d'enfants autorisés « peuvent » considérer ces dates comme des jours fériés, conformément au [calendrier des jours de fermeture en 2025](#) publié par le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance. Pour vérifier les dates de fermeture d'un établissement de garde d'enfants en particulier, veuillez communiquer directement avec celui-ci.



Proclamations récentes et à venir

Mois de l'histoire des Noirs – février 2026

Le Mois de l'histoire des Noirs souligne la richesse de la culture noire et les luttes en cours pour l'égalité et la justice. Ce mois est l'occasion de réfléchir aux contributions et aux réalisations locales et mondiales des personnes et des communautés noires.

Mois de l'éducation inclusive – février 2026

Le Mois de l'éducation inclusive souligne l'engagement du Manitoba à l'égard de la philosophie de l'inclusion, où chaque enfant et chaque élève bénéficie du droit à l'éducation avec respect et intégrité. Le milieu de l'éducation est invité à célébrer cette occasion importante en continuant de cultiver et de nourrir une culture de respect, d'inclusion, d'empathie et de compréhension pour tous les apprenants.

Mois de la lecture – février 2026

Le mois de février est désigné comme le Mois de la lecture, reconnaissant l'importance de la lecture et de la littératie et célébrant la lecture en classe et au-delà. Le Mois de la lecture attire l'attention du public sur les joies et les avantages de la lecture, et il souligne l'importance de l'apprentissage de la littératie à toutes les étapes de la vie.

Semaine du développement international – du 1^{er} au 7 février 2026

La Semaine du développement international met la citoyenneté en action au Manitoba. La proclamation vise à inspirer les communautés scolaires à travailler en collaboration pour traiter et atténuer les inégalités sociales, politiques et environnementales, et à s'engager à soutenir les objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies.

Semaine d'appréciation des enseignants et du personnel scolaire – du 8 au 14 février 2026

La Semaine d'appréciation des enseignants et du personnel scolaire célèbre le travail acharné et les contributions des enseignants et du personnel scolaire du Manitoba au bien-être et à la réussite des élèves du Manitoba. Les parents, les fournisseurs de soins et les membres de la communauté sont invités à réfléchir à l'importance des enseignants et du personnel scolaire pour le bien-être des élèves, et à remercier et à honorer les enseignants et le personnel scolaire de leurs communautés pour leur dévouement continu.

Le *Bulletin d'information du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba* vise à fournir à nos partenaires du secteur de l'éducation et de l'apprentissage de la petite enfance un accès à des renseignements sur les initiatives du Ministère et les mises à jour sur les dirigeants, ainsi qu'à mettre en évidence quelques plans à venir et dates importantes. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site à www.edu.gov.mb.ca/indexfr.html.

Le bulletin est publié en automne, en hiver, au printemps et à l'été. Pour nous faire part de vos commentaires sur le bulletin d'information ou sur les sujets abordés, veuillez contacter SRUnit@gov.mb.ca.

Merci.

